

Rapport moral



Sévrier, septembre 2007

La Rochelle octobre 2008

Si je sacrifie à l'habitude de présenter devant vous ce qu'il est souvent convenu d'appeler un **rapport moral**, jamais je n'aurais eu l'occasion de présenter devant une assemblée générale statutaire un texte qui porte aussi bien son nom. A cela deux raisons :

D'abord la présentation (ci-après) d'un rapport assez exhaustif de l'activité du SEJS en 2008 rédigé par Michel CHAUVEAU, permanent syndical, ce qui me permet de me détacher de l'énumération de nos initiatives de l'année, ensuite, parce que nombre de nos analyses et prises de positions vous ont été communiquées, au fil des mois voire en temps réel et il n'est pas utile que j'y revienne.

En conséquence, j'ai choisi d'évoquer simplement quelques moments que nous avons vécus cette année au sein de votre bureau national, dans notre sphère professionnelle plus précisément, tels que je les ai personnellement ressentis ou analysés.

Avant tout permettez moi d'évoquer **la mémoire ou le souvenir de nos collègues qui nous ont quitté** depuis notre Congrès de Sévrier.

D'abord le décès de notre doyen d'âge **René TRUC** qui aura été suivi de quelques mois par celui de **Raymond FOREZ**.

Plus récemment, au mois d'août **Guy GLADE**, ancien directeur départemental à Annecy, ancien directeur régional adjoint d'Alsace et, cela revêt une importance par-

Sommaire

pages

- ◆ Rapport moral du Secrétaire Général 1
- ◆ Rapport d'activité du SEJS 3

Affaires corporatives

- ◆ Point de situation du corps des IJS 8

Congrès de LA ROCHELLE

- ◆ Programme prévisionnel 9
- ◆ Problématique des commissions 10
- ◆ Règlement du congrès 11



Hommage à nos collègues disparus

- ◆ Guy GLADE 12
- ◆ Jacques YOTEAU



Rapport moral

(suite)

iculière en ce premier jour de Congrès syndical, secrétaire général du SNIJSL en 1987 et 1988, nous a quitté.

Plus récemment encore, le 3 septembre, nous apprenions le décès de **Jacques YOTEAU** dont le dernier poste aura été celui de directeur du CREPS de Nancy.

Nous exprimons une nouvelle fois aux familles de tous ces collègues nos condoléances les plus vives et leur réaffirmons notre soutien et notre amical souvenir.

Alors que s'installait laborieusement un nouveau Ministère, notre Syndicat unifié, se dotait d'un BN unitaire, c'est-à-dire d'une équipe totalement issue des urnes. Après la mise en place tardive du Secrétariat d'Etat, nous avons également du faire face aux aléas de l'attelage avec le ministère de la Santé.

Loin de n'être qu'une péripétie institutionnelle que nous avons déjà vécue, au fil des mois, ce rapprochement s'avérait être, RGPP oblige, le cadre permanent de nos préoccupations syndicales et professionnelles puisque par la volonté politique le sort des deux domaines ministériels est désormais lié.

Corporativement nous devons désormais agir l'œil sur les statuts de nos collègues de la santé, sur le **plan des missions**, nous devons raisonner en complémentarité et subsidiarité avec les dépouilles des ARS pour imaginer notre contribution à la « cohésion sociale », **institutionnellement** nous sommes contraints à nous définir en prenant garde aux appétits des adhérents « du chêne et de l'olivier ».

Au risque d'apparaître obtus, sûrement obstinés, dans toutes les instances, à tous moments et dans tous nos écrits, inlassablement nous avons tenu à afficher résolument les missions de l'Etat dans les domaines de la Jeunesse, de l'Education

Populaire, des Sports et de la Vie Associative.

Nous écrivions l'année dernière, à l'issue de la constitution du gouvernement en 2007 "**nous avons échappé au pire, mais nous ne savons pas encore à quoi nous attendre**".

Nous avons depuis Sévrier eu un aperçu de ce à quoi nous pouvons nous attendre.

Je terminais alors mes propos d'orientation en utilisant un vocabulaire prémonitoire, parlant de fonctionnement en commando. L'uniforme en moins, c'est un dispositif de crise permanent qui, de fait, été le fonctionnement du BN.

Le refus absolu de la chaise vide a été notre principe ; cela se paye, cela nécessite un engagement hors du fonctionnement habituel d'un BN pour l'essentiel constitué de membres en situation professionnelle active.

Je tiens à ce propos à remercier vos collègues du BN qui ont répondu présents, quelquefois plusieurs fois par semaine à des convocations ou invitations toujours dans l'urgence de responsables administratifs ou politiques ministériels.

Pour celles et ceux qui nous rejoindraient ou qui n'auraient pu suffisamment se libérer cette année, sachez que l'avenir nous promet pire encore et que nous avons besoin d'une vigilance syndicale collective au-delà du BN pour transmettre et analyser les orientations qui s'annoncent à géométrie très variable sur le territoire.

Mais cette présence ne saurait être efficace si ces rencontres diverses n'étaient préparées, si leur suite n'était assurée. Je tiens à honorer devant vous le travail considérable qu'aura fait à ce titre notre collègue Michel CHAUX qui manie également la réflexion, la rédaction et l'argumentation administrative ou financière.

Mes collègues du BN souhaiteront sûrement que j'associe à ces louanges, Laurent DELAMARE et Eric LEDOS qui n'ont pu être présents aujourd'hui et dont le travail en matière corporative, pour fourbir nos arguments, a été essentiel comme vous avez pu le constater par les transmissions de documents divers.

Sans doute auraient-ils souhaité que ces lignes soient retenues jusqu'au déblocage de notre revalorisation indemnitaire, je tiens malgré tout à attester ici du travail sur le plan corporatif.

Dans le maelstrom de la RGPP, nous avons fait en sorte de ne pas négliger la réflexion sur notre champ professionnel et des collègues s'y sont attelés en groupe de travail dont la production doit être notre fil conducteur commun pour ne pas perdre notre âme.

Enfin, Martine CHARRIER ne souhaite pas poursuivre comme secrétaire générale adjointe (SGA) ; nous la remercions et comptons sur elle au BN.

Participer, voire collaborer, c'est prendre des risques. Nous avons pris effectivement le risque de répondre aux invitations à échanger que nous a lancées **Jean BERTSCH**.

Nous avons fait connaître nos points de vue, nous avons même proposé des dispositions, demandé des modifications substantielles des textes projetés. Nous avons été entendus partiellement dans certains domaines, totalement suivis dans d'autres. Le rapport de Jean BERTSCH est loin de nous satisfaire totalement ; il répond à nombre de nos préoccupations. Mais qu'en sera-t-il fait par les ministres concernés ? Après l'annonce d'une mise en application immédiate puis une volte face, le dialogue social a été reporté à la rentrée.

Si le SEJS et son bureau ont vécu cette année de forts moments sur le plan institutionnel, professionnel et corporatif, force est de constater

qu'ils furent souvent seuls ou peu entourés pour les vivre.

La constance de notre présence dans **les réunions fédérales** ou les actions confédérales n'ont eu d'égale que la qualité de la production du SEJS sur les différents dossiers qui nous ont animés. Là encore, que notre permanent soit remercié, mais qu'il me soit permis aussi de souligner les limites de l'action d'une fédération qui se veut majoritaire au SESJVA.

Le laminage de la Fonction publique « légalisé » par la loi sur la mobilité devrait fournir, s'il en était besoin un terrain d'union sacrée.

Tout autant, les enjeux de la réforme de la représentation syndicale devraient susciter naturellement une mobilisation fédérale.

Le SEJS est prêt à y prendre sa place, souhaitons que la nécessité d'actions communes soit comprise.

La publication de nos documents, d'abord auprès de nos membres s'est réalisée en lignes, permettant rapidité et interactivité, qualités essentielles en temps de crise.

Il faut noter l'effort réalisé auprès de médias ou de partenaires proches de notre champs, ou simplement auprès de lecteurs dont les réactions nous importent, comme celles des collègues d'autres administrations ou corps, ou nos collègues retraités dont l'expérience et la sagesse nous intéressent.

Pour autant la communication développée en 2008 reste à perfectionner, la mise en place d'un comité éditorial ou de rédaction pour **SEJS Info** pourrait améliorer notre fonctionnement actuel.

La réflexion sur la dissociation de l'information immédiate de la compilation statutaire doit être étudiée pour plus de lisibilité. Il y a là une marge de progression à définir avec vous en tant que premiers destinataires. Mes collègues chargés de la vie syndicales ou de la trésorerie vous parleront de nos effectifs.

Leur augmentation, dont nous nous félicitons, n'est pas le fruit du hasard.

Si malheureusement, l'inquiétude due aux chambardements institutionnels, le mécontentement généré par une GRH déplorable sont sûrement des catalyseurs de la syndicalisation, le travail produit par vos élus au BN, à certains en particulier, comme je l'ai déjà dit, n'y est pas étranger.

Cette progression est particulièrement appréciable alors que nos combats à venir s'avèrent difficiles.

Mais si des effectifs en hausse confortent notre représentativité, ils ne sauraient suffire à justifier une action syndicale efficace.

Vous détenez nombre de clés et d'informations sur la situation que nous aurons à vivre en 2009.

Pour agir, pour être efficaces votre BN doit détenir des orientations, même des **mandats** tant les questions qui lui seront posées tant les positionnements qu'il aura à prendre engageront notre corps pour longtemps.

C'est tout l'enjeu des travaux que nous aurons à mener pendant ces deux jours en commissions, travaux qui devront **IMPERATIVEMENT** se conclure par des pistes, des axes ou des modalités d'actions syndicales.



Philippe CHAUSSIER
Secrétaire général du SEJS
Paris, le 3 septembre 2008

Rapport d'activité

(suite)



I - Vie syndicale, fonctionnement du bureau national et des autres instances syndicales

Des syndiqués au SEJS

L'année 2008 a enregistré une progression significative du nombre de collègues syndiqués au SEJS, passant de 172 (au 31 décembre 2007) à 198 (au 10 septembre 2008), soit plus de 15 % d'augmentation. La proportion d'IJS syndiqués au SEJS est très proche des 50 % (46,5 %, exactement, à cette date). Ces chiffres seront sans doute dépassés en fin d'année, et le seuil symbolique des 200 syndiqués sera certainement atteint, certains collègues demeurant tardifs dans leurs adhésions.

La vitesse de renouvellement des adhésions a été également beaucoup plus rapide que les années précédentes, l'effectif du 31 décembre 2007 (172) ayant été atteint en mai 2008.

Ce développement de l'engagement syndical s'explique sans doute à la fois par le contexte administratif actuel, particulièrement inquiétant, par l'intérêt porté par les collègues au travail du SEJS (encore merci à celles et ceux qui nous adressent des messages de soutien et d'encouragement), et par les relances diffusées par voie télématique.

En conséquence nombreuses ont été les régions où le taux de syndicalisation a progressé, soit 15 d'entre-elles, dont 10 dépassant les 50 % de syndiqués, l'une atteignant 71,5 %. Cinq ont maintenu un taux de syndicalisation identique à 2007 ; deux ont un peu régressé.

Rapport d'activité

(suite)

On notera également que 21 syndiqués (soit plus de 10 %) sont de nouveaux adhérents, jamais syndiqués antérieurement, ou jamais syndiqués au SEJS. Six n'appartiennent pas au corps des IJS, du fait de l'extension de notre champ de syndicalisation prévu statutairement au 1^{er} janvier 2008. Elle s'est en effet concrétisée par la signature du syndicat Administration et Intendance (A&I) de notre proposition de protocole. On note également sur ce sujet un accord verbal non encore concrétisé du SEP, et un refus (sans contre-proposition ni vraie argumentation) du SNAPS. Le conseil fédéral de l'UNSA-éducation délibère actuellement de cette situation.

Du bureau national et du conseil national

Le bureau national (BN) est constitué depuis le congrès de Sévrier de 15 membres, auxquels il convient d'ajouter le ou les représentants de la section des retraités, ainsi que les délégués (titulaire et suppléant) des sections des directeurs régionaux et d'établissement, soit une vingtaine de membres en configuration plénière. Le BN se sera réuni huit fois (soit une fois de plus que l'année précédente) depuis le dernier congrès (23 octobre 2007, 4 décembre 2007, 24 janvier, 16 mars, 29 avril, 3 juin, 3 septembre 2008, et 1^{er} octobre, à la veille du congrès de 2008). Compte tenu des contraintes des uns et des autres, l'effectif des actifs présents a régulièrement été de l'ordre de 15. Il est à noter que le calendrier prévisionnel des réunions de BN a été respecté, sauf

pour 3 septembre, où il a semblé à tous opportun de programmer une réunion supplémentaire, compte tenu de l'actualité administrative particulièrement chargée (RGPP, notamment).

Les compte-rendus de réunions de BN ont été adressés par voie télématique, dans les semaines suivantes, à tous les syndiqués.

Le Conseil National se sera réuni deux fois, conformément aux statuts, soit le 17 mars 2008 et le 2 octobre, avant le congrès plénier. Le CN du 17 mars, particulièrement riche, avec une représentation importante des régions, a fait l'objet d'une publication spécifique, sur le modèle de SEJSInfo.

La section des retraités a été constamment représentée et active au cours de nos réunions, avec Rémi VIENNOT, secrétaire général. Comme au cours des années précédentes, nous avons pu apprécier ses avis, apports et compte-rendus ; nous l'en remercions sincèrement.

Les sections thématiques nationales des directeurs régionaux et des chefs d'établissements ont continué à fonctionner, avec notamment un suivi régulier avec les associations professionnelles correspondantes, et l'élaboration d'une note de problématique sur les établissements (publiée dans SEJSInfo n° 10 (juillet 2008), à l'initiative de Mathias LAMARQUE et Patrick BRUGGEMAN. Yannick BARILLET nous apporte une aide précieuse en participant aux réunions nationales RGPP et dans le cadre de son rôle de préfigurateur des DRCSJS.

Le permanent a pu se rendre aux réunions des sections régionales où il a été invité. Plus nombreuses que l'an dernier ont été celles qui lui ont fait parvenir leurs réflexions et propositions.

La répartition des tâches au sein du BN du SEJS s'est faite pour une large part au congrès de septembre 2007, sur les bases de la structuration antérieure. Elle a été précisée lors des BN suivants et diffusée dans le SEJSInfo n° 9 (février 2008). Elle a fonctionné globalement comme cela, jusqu'à présent, avec les commissions suivantes : Affaires corporative (Statuts et carrières) ; Communication et Vie syndicale ; Affaires professionnelles, avec les secteurs Formation - Emploi, Sport, JEP, Vie Associative, Administration.

II - Communication

Isabelle BECU-SALAÜN a poursuivi la mise à jour et l'amélioration du site internet. Les comptes-rendus de BN, rédigés par Michel CHAUVÉAU, souvent avec l'aide de Philippe BERTRAND, Jean-Marie BONNET, Anne SCHIRRER ou d'autres collègues, y compris Rémi VIENNOT pour les retraités, ont été adressés à tous les syndiqués assez rapidement, par courriel. Il en a été de même pour les compte-rendus d'autres réunions (CTPM, CHS, réunions avec le cabinet et/ou l'administration), habituellement rédigés par le permanent, sous le contrôle des collègues concernés. Le support « Flash-Info » continue à être utilisé, quand l'actualité urgente l'impose (3 publication en 2007-2008, contre une l'année précédente).

Les représentants des personnels continuent à envoyer les relevés de décision des CAP dans les heures qui les suivent, et, si nécessaire, un CR

.plus circonstancié peu après. Le SEJS y est particulièrement attachés compte tenu de l'importance que revêtent pour les collègues ces décisions qui y sont prises par l'administration. Les collègues peuvent y lire combien et comment les avis de leurs représentants sont pris en compte ...

Notre publication, *SEJSInfo*, a conservé le rythme de parution adopté antérieurement (trois à quatre numéros par an), pas toujours trimestriel du fait de l'actualité (deux n° en février, dont l'un consacré exclusivement à la RGPP), augmenté cette année d'un cinquième numéro en septembre. Elle demeure toujours copieuse (une trentaine de pages), même si un effort a été fait cette année pour diminuer la pagination et augmenter le nombre de numéros. En effet, sauf exception, il récapitule assez précisément tous les travaux de la période précédente écoulée, et ils ont été nombreux ! A tel point que le numéro de juillet n'a pu tous les reprendre, mais en a rappelé l'essentiel. A part un nombre significatif d'heures de travail et de week-ends, il ne nous coûte quasiment rien, grâce à sa diffusion électronique.

Il a été souhaité (tant par les actifs que les retraités) que *SEJSInfo* rende davantage compte des avis des retraités, ou témoigne de leurs activités actuelles, ce qui a été assez largement fait cette année, grâce aux apports de certains d'entre eux. Souhaitons que cela perdure.

Les collègues retraités assurent en complément une diffusion sur support papier, en la prenant intégralement en charge. Les actifs du SEJS espèrent qu'ils apprécient ces échos de la vie d'un ministère où ils se sont beaucoup investis. Le système fonctionne bien et doit continuer. Le nombre de « cyber-papy » et « cyber-mamy » s'étant fort heureusement bien accru ces dernières années, notamment à la suite du travail de formation initié par Robert HESS, nos collègues du bureau des retraités peuvent leur relayer certaines des informations régulières qu'ils reçoivent des actifs, afin d'assurer une meilleure continuité de l'information.

Conformément aux orientations des congrès antérieurs, le SEJS a médiatisé régulièrement un grand nombre de ses positions, propositions et analyses. Les supports ont été l'Agence Education et Formation (AEF) et, principalement, « Infosport.org », devenu « Les acteurs du sport.org » animé par Patrick BAYEUX, que le SEJS remercie vivement pour son écoute toujours attentive et intéressée.

Comme antérieurement, sauf rarissimes exceptions, aucun écrit, aucune communication du SEJS n'a jamais été produite sans que les membres du BN n'aient pu faire part de leurs avis préalablement, même si, parfois, les délais de concertation sont très courts, du fait de l'actualité. Mais les NTIC compensent pour partie cet inconvénient.

III - Travail intersyndical, vie fédérale, relation avec nos partenaires

Le travail intersyndical mené cette année entre les syndicats de l'UNSA-éducation, la CGT, le SGEN-CFDT et la FSU, autres syndicats représentés au CTPM, a eu une suite concrète dans la lettre adressée aux ministres fin avril sur la RGPP, et les réunions qui ont suivi (avec 4/5 des syndicats de l'UNSA-éducation ...). Certains sujets ont fait l'objet de correspondances communes avec le SGEN-CFDT (sur le fonctionnement de la DVAEF, par exemple).

Le travail avec la fédération n'a jamais été aussi régulier, dans un passé récent, du fait de l'implantation « francilienne » du permanent, présent à presque toutes les réunions de l'exécutif fédéral national (EFN), au congrès de Bordeaux (mars 2008), au conseil fédéral national (de septembre), et à de nombreuses réunions techniques (avec les ministres et/ou leur cabinet (BACHELOT, LAPORTE, PECRESSE), réunions RGPP, rapport Silicani, cadre européen des certifications, « déclaration commune » pour la nouvelle représentativité des syndicats, réunions avec l'UNSA-fonctionnaire ou avec l'UNSA, enquête sur la place des femmes dans la vie syndicale, etc.), comme avec l'UNSA-sport. La qualité des rapports s'en ressent ; les analyses du SEJS sont très souvent reprises au titre de la fédération. On ne peut que s'en féliciter.

Le SEJS a fait un effort significatif, cette année, pour entretenir des relations plus suivies avec certains de ses partenaires, soit en participant à des réunions où il était invité (assises régionales du sport, cinquantenaire de la Jeunesse au Plein Air, comité d'histoire, etc.), soit en les sollicitant, comme le CNOSF sur la RGPP, l'association des DTN, ou les branches professionnelles sur la problématique des formations et certifications. Le bilan n'en est pas toujours concrètement immédiatement positif, mais c'est certainement un bon investissement.

Le contexte actuel (réformes structurelles liées au nouveau découpage ministériel et à la RGPP invite maintenant à réfléchir fortement sur l'avenir du

Rapport d'activité

(suite)

« paysage » syndical au sein du MSJSVA.

IV - Participation aux commissions administratives paritaires (CAP)

L'année a été particulièrement pauvre en CAP, et très problématique !

Une CAP, essentiellement de titularisation de la dernière promotion d'IJS stagiaires, a eu lieu en octobre 2007.

Puis le calendrier proposé par l'administration centrale en début d'année 2008 n'a pas été respecté, de sa propre initiative, malgré les nombreuses réactions et interventions du SEJS, dans l'intérêt des collègues, tant auprès de l'administration, que du cabinet ou des ministres concernés.

Ainsi les CAP de mouvement et de promotion ont été liées, et organisées en toute fin d'année scolaire, le 23 juin 2008. Une CAP complémentaire, organisée à la date particulièrement bien choisie du 31 juillet, a réglé les quelques cas en suspens lors de celle du 23 juin.

Les nombreux écrits et comptes-rendus du SEJS, comme la lettre à Mme BACHELOT de fin juin, et sa réponse, de fin juillet, dont le congrès débattera sans doute, ont tenu informés les collègues, quasiment en temps réel, de cette situation calamiteuse, du fait de la RGPP et d'une conception du secteur « JSVA » par nos ministres et notre administration, s'apparentant à une simple variable d'ajustement. Quand au corps des IJS, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il soit défendu par notre administration, qui s'interroge sur sa

« lisibilité » ...

Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette nouvelle équipe n'a rien fait, bien au contraire, pour améliorer les relations en CAP de mutation, déjà bien compromises avec l'équipe précédente. Absence de transparence et « petits arrangements entre amis » (comme la circulaire du 21 décembre, diffusée en catimini, sur laquelle le SEJS a réagi) continuent à être de règle.

V - Participation aux comités techniques paritaires ministériels (CTPM) et comité hygiène et sécurité (CHS)

Malgré les engagements de cette nouvelle équipe, qui se disait particulièrement éprise de dialogue social, « dont c'était la culture », les CTPM et CHS, pourtant exercices très formels en la matière, ont été réduits au strict minimum. Un CTPM le 20 décembre 2007, sans doute pour voir si cela pouvait être une tribune intéressante pour le nouveau secrétaire d'Etat (apparemment ce ne fut pas le cas, car il n'y est pas revenu depuis), un autre le 28 mai, un troisième tenté à la date bien choisie du 23 juillet (!), remis, faute de quorum, au 26 août !

Pour le CHS, un seul, le 17 décembre 2007, qui n'a même pas permis d'obtenir une réponse à nos questions posées sur l'amiante et aux propositions que nous avons formulées deux mois avant. On se reportera si nécessaire aux comptes-rendus de ces instances, diffusées par courriel peu après.

VII - Affaires corporatives

C'est toujours dans ce secteur que s'applique le mieux la maxime déjà citée, « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ».

Nos revendications sont claires, précises, étayées et raisonnables. Elles sont régulièrement exposées et rappelées depuis plusieurs années. Mais cette administration a été très longtemps sourde et gère mal ses dossiers, qu'elle oublie ou perd fréquemment.

Un espoir est né avec le conseiller budgétaire du cabinet de Mme BACHELOT, lors de la rencontre du 21 novembre 2007. Un travail a été engagé avec l'administration (17 décembre 2007 et 17 janvier 2008) ; le cabinet lui a demandé des avis et des estimations chiffrées des propositions du SEJS pour le PLF 2009. Le syndicat a constaté, le 5 juin 2008, que ce travail, fait par ses soins et communiqué en parallèle, n'avait apparemment pas été fait. Et, « cerise sur le gâteau », la revalorisation des indemnités de sujétions des IJS, inscrite au budget 2008, n'est toujours pas mise en œuvre ; pire, les directions du budget et de la fonction publique, maintenant mélangées « pour un meilleur fonctionnement » (selon le DRHACG !) reviennent sur leurs engagements.

Le SEJS remonte systématiquement « à la charge ». Une nouvelle réunion a été (laborieusement) obtenue avec le cabinet, avant le congrès, le 24 septembre prochain.

Plus généralement la gestion des personnels d'inspection et d'encadrem-

ent, et notamment celle des IJS, est de plus en plus problématique au sein de ce ministère, aucune suite n'ayant été donnée à nos demandes de discussions générales sur ce sujet, depuis octobre 2007. Aucun principe directeur n'est affiché dans la gestion respective des corps, bien au contraire. C'est toujours « diviser pour régner ».

Le SEJS a mené un travail important d'analyse des modalités de gestion des indemnités actuelles (enquête du 21 décembre 2007 - bilan et recommandations du 31 janvier 2008). Ce travail semble être utile aux sections régionales, dans leurs relations avec le responsable de BOP. De même, une analyse approfondie du dispositif, assez contestable, de rachat des jours de congés a été menée.

On notera également la campagne menée par le SEJS pour les nouvelles élections à la CAP, et son score, toujours important (73.24 %), qui a permis le maintien de ses 5 postes (sur 6).

Edwige BAKKAUS et Anne SCHIRRER ont suivi les questions de PNF et ont participé à plusieurs réunions, parfois laborieuses ou délicates.

Le SEJS a saisi l'administration sur la question des concessions de logement (CLUS), la situation des collègues continuant à se dégrader. Les engagements qu'elle a donnés ne semblent pas suivis d'effets concrets ...

Sans rentrer ici dans le détail, le SEJS s'est investi cette année, comme les précédentes, dans la défense individuelle de certains collègues, même non membres du SEJS, afin de régler des problèmes de déroulement de carrière délicats ou de situation délicate. Bien que peu concerné, il a joué un rôle actif et une aide auprès de la fédération pour la création de la commission consultative paritaire des agents non titulaires.

VIII - Affaires professionnelles

Après les plans pluri-annuels de modernisation (PPM), la LOLF, la RADE et la RATE (réforme de l'administration territoriale et départementale de l'Etat), les « stratégies ministérielle de réforme » (SMR), puis les « audits », c'est la révision générale des politiques publiques (RGPP) qui a principalement occupé le champ professionnel, cette année. Le sens de tout cela est toujours le même, « faire des économies, le plus souvent à n'importe quel prix », sans vrai souci de savoir à quelles missions de service public corres-

pondent les actions de l'Etat.

Le SEJS s'est investi considérablement sur ce sujet, continue et continuera à le faire. De nombreux contacts ont été pris avec nos ministres, leur cabinet, comme celui de M. WOERTH. Analyses, correspondances et propositions sont régulièrement élaborées et transmises aux collègues, qui, notamment *via* le réseau de veille mise en place par Brigitte ASTIER-CHAMINADE, contribuent à la bonne information, actualisée, du BN. Les n° 8 et 10 de SEJSInfo ont notamment rendu compte du travail fait à cet égard.

Très liés au dossier RGPP, car il existe un vaste plan cohérent et coordonné de profonde modification de la fonction publique française, que l'on peut considérer comme le démantèlement de ce que nous avons connu jusqu'à présent, le projet de loi sur la « mobilité » et les décrets qui l'accompagnent, comme le rapport « Silicani », qui ouvre la porte à une révision complète de la loi de 1983 relative au statut général des fonctionnaires, ont fait l'objet d'analyses approfondies du SEJS, en liaison étroite avec la fédération UNSA-éducation.

La mission confiée à Jean BERTSCH a été également l'occasion d'un important travail du syndicat, critique et constructif. Mais ce rapport est à certains égards inachevé, et le SEJS s'interroge sur ce qu'en retiendra effectivement les ministères concernés. Il a fait des propositions précises sur la réforme, nécessaire, du BPJEPS, comme sur le cadre européen des certifications (en liaison avec l'UNSA-éducation).

La section des établissements a produit une note de problématique sur les établissements, bien opportune dans le contexte de suppression actuel.

Isabelle BECU-SALAÜN a suivi les travaux, un peu chaotiques, du CNEPJ.

Signalons aussi, dans le champ professionnel, le recours contentieux gagné (avec l'UNSA-éducation) sur le PPP de l'INSEP, mettant en cause l'insuffisante pratique de dialogue social de l'équipe précédente (une autre affaire est également en cours).

Le SEJS constitue un acteur de plus en plus reconnu pour ses analyses et ses idées dans le champ professionnel, comme en témoignent par exemple sa consultation par le rapporteur budgétaire de l'Assemblée Nationale sur le PAP 2008 et la loi de règlement 2007, ou par les sollicitations de la presse spécialisée (sur la formation ou sur la RGPP, par exemple).

Michel CHAUVEAU

Secrétaire National - Permanent du SEJS
PARIS, le 15 septembre 2007

Affaires Corporatives

Point de situation du corps des IJS



On comptait au 31 décembre 2007, 425 inspecteurs de la jeunesse et des sports dont la répartition par grade était la suivante :

150 IJS de 2^{ème} classe

149 IJS de 1^{ère} classe

126 inspecteurs principaux JS dont 26 à l'échelon spécial (HEB).

Il convient de souligner et de dénoncer tout d'abord la baisse globale des effectifs (447 IJS au 1^{er} novembre 2006) due à l'absence de recrutement et à de nombreux départs en retraite compte tenu de notre pyramide des âges (cf. *infra*).

A l'issue de la CAP de promotion du 23 juin 2008 la répartition s'établissait ainsi :

- 138 IJS de 2^{ème} classe (150-12 promus)

- 153 IJS de 1^{ère} classe

- 134 IPJS dont 32 à l'échelon spécial.

Les départs en retraite (18) en 2008 ne sont pas déduits. Il y a toujours un fort embouteillage pour le passage de la 2^{ème} à la 1^{ère} classe (51 collègues remplissaient les conditions statutaires au 31 décembre 2007 et 12 dans l'année 2008) et encore davantage pour l'accès au grade de principal (102 collègues remplissaient les conditions statutaires au 31 décembre 2007 et 13 dans l'année 2008), comme pour l'échelon spécial, même si tous les actuels directeurs régionaux qui remplissent les conditions statutaires y ont été promus.

Les promotions sont encore insuffisantes et certains collègues non promus peuvent le ressentir individuellement comme une injustice. Les parcours professionnels de certains promus ne semblent pas *a priori* plus denses ou plus fournis que d'autres collègues non retenus par l'administration.

Il convient malgré tout de se reporter à la situation au moment de la mise en œuvre de notre nouveau statut le 1^{er} septembre 2004. Il y avait alors, après reclassement, 446 IJS répartis ainsi :

221 IJS de 2^{ème} classe

112 IJS de 1^{ère} classe

113 IPJS

Même s'il reste encore beaucoup de chemin à faire pour améliorer la situation il est incontestable que progressivement le statut produit ses effets pour les IJS de 1^{ère} et 2^{ème} classe, l'équilibre des trois grades évoluant globalement favorablement.

Toutefois la diminution progressive de l'effectif du corps en activité dans les services et établissements pose un problème de plus en plus grave. L'absence de concours depuis trois ans et les nombreux départs en retraite de 2008 le mettent maintenant cruellement en évidence.

On passe ainsi de 447 IJS fin 2006 à 425 fin 2007 et 406 fin 2008, soit une diminution de 10 %.

Tout aussi préoccupante est le nombre de détachement, et son augmentation régulière. De 9,86 % des actifs fin 2007, il passe à 10,5 % fin 2008. Au total, compte tenu des départs en retraite et des détachements, les services et établissements ne fonctionnent qu'avec 80 % de l'effectif du corps.



Le SEJS l'a déjà rappelé à l'administration le 31 juillet dernier, en insistant encore davantage sur sa demande récurrente de mise en place de nouveaux concours. Il le fera de nouveau prochainement devant le cabinet.

Laurent de LAMARE

avec la participation d'Eric LEDOS
et de Michel CHAUVEAU

Congrès de LA ROCHELLE

Programme prévisionnel

Mercredi 1^{er} octobre

Après midi	Arrivée des membres du Bureau national (BN) et du Conseil National (CN)
19h (env.)	Dîner des membres du BN et du CN
20h / 22h (env.)	Réunion du Bureau national (finalisation du programme de CN et congrès)

Jeudi 2 octobre

9h30 / 12h30	Conseil national (CN)
12h30 / 14h	Déjeuner
14 h / 14h30	Accueil des participants – Remise clés – Installation –
14h30 / 17h	Assemblée générale : organisation, désignation du président, des secrétaires, de la commission de contrôle des comptes, vote du règlement, Rapport moral et d'activité du secrétaire général, Débats et vote Rapport financier du trésorier

17h30 / 19h30 **Travaux des commissions**

Commission n° 1 : **Nos missions (J, EP, S & VA) dans le cadre de la cohésion sociale ... ?**

Commission n° 2 : **Quelle organisation cible (AC/SD/Etablissements) dans le cadre de la RGPP ? ...** Ce qui est souhaitable, acceptable et non acceptable ...

Commission n° 3 : **Place de l'IJS dans ce nouveau contexte ?** Evolutions du métier et de la carrière ?

19h30 **Dîner**

Vendredi 3 octobre

9h / 11h **Poursuite des travaux en commission**

11h / 12h30 **Assemblée générale** :

Présentation des candidats au bureau national (renouvellement partiel)
Elections du bureau national (renouvellement partiel)
Première présentation des débats de commission et des projets de motion

12h30 **Repas**

14h / 15h30 **Travaux des commissions** (et finalisation des motions à présenter pour le soir)

15h / 15h30 **Bureau national** : élections au sein du BN (SG, SGA, Trésorier, Trésorier Adjoint, Secrétaires Nationaux, répartition des tâches, planning des réunions du BN)



15h30 / 18h30 **Activités conviviales, sportives et touristiques**

- Visite de La Rochelle et de l'Hôtel de ville
- Vélo
- Kayak de mer

18h30 / 19h30 **Accueil en Mairie**

20h **Dîner de Gala**

Samedi 4 octobre

9h / 12h30 **Assemblée générale** :

Intervention de la section des retraités
Rapport des commissaires aux comptes
Approbation du rapport financier et vote du budget (dont montant des cotisations 2009)
Rapport des commissions
Présentation des motions définitives ; débat et vote
Intervention des invités
Clôture de l'Assemblée Générale par le SG

12h30 **Repas**

Congrès de LA ROCHELLE

Problématique des commissions

Quelques questions, à titre indicatif, pour lancer le débat, sous la responsabilité des groupes correspondants

Commission n° 1

Nos missions (J, EP, S & VA) dans le cadre de la cohésion sociale ... ?

- **Qu'est-ce que la cohésion sociale ? Contenu des missions** (politique de la ville ; égalité hommes-femmes ; politique de l'hébergement et du logement pour les populations défavorisées ; ACSé ; immigration ; sport ; jeunesse ; éducation populaire ; vie associative ...) **et orientations prioritaires actuelles des préfets. Avenir de nos missions de prévention, de développement, de formation, de certification ... ?**
- **Qu'est-ce que l'ingénierie sociale ?**
- **Valeur ajoutée de services déconcentrés interministériels ? Place des établissements dans ce nouveau cadre ?**
- **Jeunesse et Sports et Cohésion sociale : juxtaposition formelle ou existence de liens naturels ?**

Commission n° 2

Quelle organisation cible (AC/SD/Etablissements) dans le cadre de la RGPP ? ...

Ce qui est souhaitable, acceptable et non acceptable ...

- **Contenu des DRJSCS ; liaisons verticales et transversales ; niveaux ministériels, niveau départemental et établissements ? DD chef lieu de région et DR correspondante ?**
- **DDPCS ou DDCS ? Méthode ; Critères ; spécificités dans leurs missions et leur fonctionnement ?**
- **Organisations cibles possibles ? Répartition des responsabilités ?**
- **De quelles compétences disposons-nous pour l'exercice de nos nouvelles missions ?**

Commission n° 3

Place de l'IJS et des fonctions d'encadrement dans ce nouveau contexte ?

Evolutions du métier et de la carrière ?

- **L'IJS, ses compétences, son métier, ses missions et sa place dans le nouveau contexte ? Place personnels d'encadrement et des autres catégories de personnel ?**
- **Quels nouveaux statuts et déroulements de carrière revendiquer ? Bilan de la situation actuelle. Mesures transitoires et évolutions ? Moyens d'action ?**
- **Quelle situation indiciaire et indemnitaire revendiquer ?**
- **Quelles sont les évolutions nécessaires et souhaitables de stratégie syndicales ?**

Quelques références, à lire ou relire avant : Jeunesse et Sports—Quelques principes fondamentaux (SNIJSL—Congrès de Rennes) / Missions de l'Etat en matière de Jeunesse, Sports, Education populaire et Vie Associative (SEJS—Décembre 2005) / Fiches méthodologiques du COPIL RGPP, notamment la note sur la Cohésion Sociale et la cartographie des missions / Site du Pôle Ressources National « Education et insertion » / Travail du BN sur le référentiel des IJS (en cours).

REGLEMENT DE CONGRES

Règlement adopté le 27 septembre 2007

établi conformément aux statuts du SEJS, notamment ses titres V et VII, et à son règlement intérieur

Article 1 - Nul ne peut participer aux délibérations de l'assemblée générale du SEJS s'il n'est préalablement à jour de ses cotisations. Seuls les membres actifs du syndicat ont voix délibérative, ainsi que les retraités cotisant à l'UNSA-éducation.

Article 2 – L'organisation et l'ordre du jour de l'assemblée générale sont fixés par le bureau national. Ils peuvent être modifiés par l'assemblée générale, sous réserve du respect des statuts.

Article 3 – Les décisions de l'assemblée générale, souveraine, sont prises à la majorité de suffrages exprimés.

Article 4 - Les votes ont lieu soit à main levée, soit à bulletins secrets avec utilisation des mandats ; le vote à bulletin secret peut être exigé par un membre de l'assemblée générale.

Article 5 – Chaque membre du syndicat à jour de ses cotisations peut disposer de voix supplémentaires dans la limite de ses mandats pour les votes à bulletins secrets. Le nombre de mandats ne peut être supérieur à quatre.

Article 6 – Les votes sont organisés et leur déroulement contrôlé par une commission des mandats et des votes composée d'un membre du bureau national, président, assisté de deux membres de l'assemblée générale désignés par elle et non candidats aux élections. Cette commission vérifie les pouvoirs détenus par les syndiqués qui doivent les déposer avant l'ouverture de l'assemblée générale.

Article 7- Les conclusions des commissions de l'assemblée générale constituent des motions soumises au vote, leur adoption valant mandat pour le bureau national.

Les autres motions ou résolutions sont déposées, une heure au moins avant l'ouverture de la séance au cours de laquelle elles devraient être soumises au vote, auprès d'une commission constituée à cet effet.

Cette commission se prononce sur la recevabilité de chacun des textes et sur l'ordre de présentation à l'assemblée générale.

Elle est composée de trois membres dont un président désigné par le bureau national en son sein et de deux membres choisis par l'assemblée générale.

La commission peut entendre les auteurs des textes qui lui sont présentés.

Les auteurs peuvent faire appel de la décision de la commission auprès de l'assemblée générale.

Article 8- l'assemblée générale choisit deux vérificateurs aux comptes en début de session pour constituer la commission de contrôle des comptes qui présente son rapport après étude des documents comptables mis à sa disposition.

Article 9 -. Les candidatures au bureau national sont collationnées en assemblée générale. Elles sont déposées auprès de la commission des mandats et des votes dans des délais déterminés par le règlement intérieur. Elles sont présentées en assemblée plénière avant le vote. Les résultats sont proclamés à l'issue du dépouillement par le président de la commission visée à l'article 6.



Hommage à nos
Collègues
disparus

DÉCÈS DE
GUY GLADE



Adieu Guy !

Guy GLADE nous a quittés subitement le 19 août dernier, lors d'une marche solitaire en forêt de Strasbourg.

Né le 2 mai 1937 à Guines dans le Pas de Calais, grand randonneur passionné de nature, il gardait un contact suivi avec le SEJS, ayant été secrétaire général de l'un de ses syndicats fondateur, le SNIJSL, en 1987 et 1988. Il se réjouissait de participer au congrès de la Rochelle comme il le disait peu de temps avant sa disparition à ses collègues et anciens collaborateurs de Strasbourg, qu'il rencontrait régulièrement, en tant que voisin de la DRD d'Alsace....

Les obsèques de Guy ont eu lieu à Strasbourg, où il repose désormais au cimetière de la place de l'Etoile.

Témoignage particulier lors de la cérémonie : une lettre émouvante de notre collègue Yves PHAM VAN, toute empreinte de reconnaissance professionnelle et syndicale envers Guy, lettre lue par l'une de ses trois filles.

Guy avait débuté sa carrière en tant que professeur d'EPS de la Ville de Paris (1958-1967), période durant laquelle il fut aussi engagé volontaire de 1960 à 1963 au titre de son service national chez les pompiers de Paris.

Il fut ensuite nommé inspecteur stagiaire au SDJS de la Seine en juin 1967, avant de muter en décembre au SDJS du Val de Marne, avec titularisation en 1969.

Il obtint sa mutation en Seine et Marne en 1972, où il assura un intérim de direction entre 1973 et 1975, avant d'exercer de pleines fonctions de directeur départemental de l'Eure et Loir à compter de décembre 1975. Quatre ans plus tard, le voilà affecté en Haute Savoie pour dix années bien remplies.

Nommé inspecteur principal le 1^{er} février 1989, il rejoint Strasbourg comme adjoint au directeur régional, où il exercera deux intérim de collègues sur le départ (Jean AUCOUTURIER d'abord, Joël BALAVOINE ensuite), avant d'être admis à la retraite en septembre 1998. Il avait notamment été décoré de la médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports.

A son épouse Armande, à ses filles Viviane, Marie-Pierre et Sophie, les membres du SEJS adressent toutes leurs condoléances et l'assurance de leur solidarité.

Damien KLEINMANN
Délégué Régional SEJS
Alsace

DÉCÈS DE
JACQUES YOTEAU

Le SEJS vient d'apprendre également le décès de Jacques YOTEAU, professeur d'EPS devenu IJS en 1978. Il débuta sa carrière dans ce corps dans les Yvelines, la poursuivit en Charente Maritime, devint directeur départemental en Côtes d'Armor, puis en Nouvelle Calédonie, et la termina comme directeur du CREPS de Nancy.

Le SEJS adresse à sa famille et à ses proches ses sincères et profondes condoléances.